



Remuneration variable assujettit au travail d'un tiers

Par **CC971**, le **23/04/2013** à **17:48**

Bonjour,

Je viens de recevoir mes objectifs quantitatifs pour le 2eme trimestre. A ma grande surprise 2/3 de ces derniers sont sur le chiffre d'un autre commercial qui ne fait même pas partie de la même région que moi (donc hors de mon périmètre métier). Le but de l'employeur étant que je me déplace dans sa région pour (l'aider à) faire son travail...Le probleme c'est que je partage donc ses objectifs tout en devant faire le mien (même objectif que le 1er trimestre). Donc si il ne veut pas travailler un minimum je perds 70% de ma rémunération variable...

Je veux refuser ces objectifs. Suis-je en droit de le faire? Que puis-je évoquer?

Merci d'avance

Par **P.M.**, le **23/04/2013** à **18:13**

Bonjour,

Il faudrait savoir ce que prévoit le contrat de travail au niveau des objectifs et de leur fixation...